Comptes-rendus d'activités SNNL 2018

9)- 21 août 2018 Maillen-Lustin

Soleil, 24°.
7 participants, guide André Smoos.
Le circuit se situe à cheval entre les carrés IFBL. G55833/834 et G55831/832.

« Situé dans le comté de Namur, dans le bailliage d'Entre Meuse-et-Arche, le château d'Arche fut mêlé dès le XIIIe siècle aux conflits opposant le comte de Namur au prince-évêque de Liège. La guerre dite "de la vache" fut le plus célèbre de ces conflits. En 1429, Arche était mis en état de défense. L'année suivante, les Hutois emportèrent les châteaux voisins d'Ohey et de Gesves avant d'investir et de prendre Arche-en Rendarche. Ce ne fut qu'une victoire éphémère et Arche redevint namurois.



Les Woelmont devinrent propriétaires du château au XIXe siècle et le cédèrent en 1904 à M. H.Tombeur, l'arrière-grand-père du propriétaire actuel, le R/Henri Lechien. Les bâtiments des XVIIe et XVIIIe siècles sont un bon exemple d'une demeure de la noblesse rurale en Namurois sous l'ancien régime ».

http://www.chateaufermearche.be/fr/home.htm



En face du château-ferme d'Arche se trouve une chapelle de style néo-gothique datée de 1879, commanditée par le baron Léopold de Woelmont à la suite du décès de son épouse. Cerné d'une clôture grillagée et implanté en contre-haut, cet oratoire en calcaire profile sa silhouette élancée et découpée au bord d'un chemin de campagne en bordure de bois. Dans une niche en tiers-point, une statue en laiton de la Vierge Notre-Dame de la Salette surplombe les armes des de Woelmont et l'inscription « Le ciel est ouvert pour recevoir les âmes qui ont mis leur espérance en Marie ».

http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/pdf/fiche/92006-INV-0132-01

C’est au départ de ce très beau château que nous empruntons le chemin de campagne qui fait face à la drève d’accès. Au début, nous examinons la flore classique des bords de chemins, puis plus loin, nous trouvons *Melica uniflora* sur le talus. Nous la découvrons souvent dans ces conditions, en sous-bois sur un sol (humus doux) pas trop humide. Bref, pas de quoi nous donner une indication sur la nature du sous-sol.

Enfin, au-delà de la chapelle Notre-Dame de la Salette, soutenue par un mur en moellons calcaires, nous bénéficions d’un affleurement rocheux dégagé par le creusement du chemin. Il s’agit de grès.



Grès de la Formation de Ciney avec *Polystichum aculeatum* et *Hedera helix*
Remarquez la mousse encore bien verte malgré la sécheresse.

La lecture peu lisible du projet de carte géologique, nous révèle que la plus grande partie de la descente vers le ruisseau de Tailfer se passe sur la Formation de Ciney (Dévonien supérieur). Nous sommes ici dans le prolongement (ouest-est) de la carrière de grès de Profondeville, le synclinal de Walgrappe. Notre chemin nous emmène vers le nord et nous recoupons d’autres formations de roches de plus en plus âgées. C’est cet ordre de succession qui détermine le fait que nous passons d’un synclinal vers l’anticlinal suivant. Ne nous laissons pas surprendre par le relief actuel engendré par l’érosion différentielle. Ainsi, le centre du synclinal se trouve bien sur le dessus, là où est construit le château. Ce sont les calcaires de la Formation de Lustin (Frasnien) qui ont orienté le creusement du ruisseau de Tailfer qui descend vers la Meuse à l’ouest. Au bord du fleuve, à Profondeville, la lecture du paysage illustre bien cette succession grâce au creusement des carrières, dont celle de Tailfer, célèbre par son plan incliné.

La Formation de Ciney est essentiellement constituée de grès, sans exclure un peu de calcaire, particulièrement à son sommet, mais aussi à sa base. Si nous considérons l’apport calcaire lors de la construction du chemin, la flore observée n’est pas particulièrement liée au sous-sol (roche-mère).

Le chemin, par la faible ouverture dans le massif boisé, crée un effet de lisière où peuvent se développer des espèces d’ourlet interne : *Brachypodium sylvaticum,*

Polygonatum multiflorum, Ulmus glabra. Arctium lappa et *Rumex sanguineus* résistent grâce à la fraîcheur du lieu.

Malgré la sécheresse et la chaleur, nous apprécions un sous-bois frais et tempéré. C'est que nous longeons une zone humide générée par le passage d'un ruisselet

Sur notre gauche, un fond de prairie humide se laisse approcher sans difficulté et sans bottes. Il est occupé par *Scirpus sylvaticus, Mentha aquatica, Epilobium ciliatum, Filipendula ulmaria, Epilobium parviflorum, Lysimachia nemorum.*

Sur la droite, une zone ouverte qui ne manque pas d'intérêt : *Dipsacus pilosus, Silene dioica, Angelica sylvestris, Galeopsis tetrahit, Eupatorium cannabinum, Urtica dioica, Calystegia sepium*. Ce sont des espèces hydroclines et plutôt nitrophiles. L'endroit mérite peut-être d'être revu en une autre saison.



Une galle sur l'aulne glutineux : *Eriophyes inangulis*, acarien de la famille des ériophyies.

D'autres galles sont observées : *Aceria pseudoplatani* et *Aceria cephalonea* sur érable sycomore *; Hartigiola annulipes* sur hêtre ; *Pontania proxima* sur saule fragile; *Dasineura urticae* sur ortie dioïque ; *Chirosia grossicauda* sur fougère aigle ; *Chirosia betuleti* sur fougère femelle ; *Drisina glutinosa* sur érable sycomore.



Nous poursuivons dans la hêtraie sur grès famennien.

La flore bryophytique nous confirme la nature acide de la roche : *Isothecium myosuroides, Polytrichastrum formosum, Mnium hornum (celle-ci est plutôt neutrophile)*. Mais aussi *Luzula luzuloides* (subatlantique à continentale)*, Deschampsia flexuosa,* fidèles à la hêtraie. Toujours le long du chemin : *Carex pendula, Campanula trachelium, Colchicum autumnale* (témoin d'anciennes prairies ?).

Arrivés au point bas, nous découvrons le ruisseau de Tailfer. Très asséché, il ne nous livre que peu d'observations hormis la mousse classique *Leptodyctium riparium*. C'est une espèce aquatique des eaux stagnantes ou courantes bien minéralisées, oligotrophes à hypertrophes ; elle est la plus tolérante à la pollution organique de Wallonie (A. Sotiaux, Atlas des bryophytes).

La plaine alluviale, assez étroite, nous donne encore à voir : *Stellaria nemorosa, Filipendula ulmaria, Silene dioica, Potentilla sterilis, Juncus effusus, Lycopus europaeus, Carex remota, Persicaria hydropiper, Lapsana communis*.



Stellaria nemorosa est typique de l'alliance de l'Alno-Padion

Bien loin d'avoir parcouru l'itinéraire imaginé, l'horaire nous contraint à faire demi-tour. Cela nous amène à découvrir quelques espèces passées inaperçues à l'aller.



Torilis japonica

Autre plante de lisière, *Torilis japonica* (Torilis anthrisque) est une Apiacée qui fréquente aussi les haies, bords de chemins, talus et autres friches, appréciant les sols riches en substances nutritives. Les feuilles sont étroitement triangulaires avec les folioles terminales nettement allongées, ce qui fait dire à Arlette qu'elles ressemblent à des moustaches de japonais. L'imagination restera toujours au service de la science ! Une autre caractéristique, ce sont les poils raides appliqués sur la tige et dirigés vers le bas. On notera également la présence d'un involucre à 4-6 (-12) bractées et d'un involucelle. Les akènes couverts de petites épines incurvées vers le haut et se terminant en pointe effilée signent l'espèce.



De retour au château, nous empruntons le chemin de la drève. Ce chemin est un témoin du type de construction de nombreuses voiries de campagne telle qu'elle était encore pratiquée il y a trois quarts de siècle. C'est le chemin dit « en hérisson ». Les pierres étaient dressées et serrées les unes contre les autres verticalement à l'aide d'un marteau. L'ensemble était maintenu par de longues pierres disposées en bordures. Le tout était colmaté avec des pierrailles de calibre plus fin et cylindré avec un rouleau compresseur. Ce savoir-faire a disparu et les derniers tronçons en bon état font partie de notre patrimoine à préserver.

Champignons : *Coprinus disseminatus, Pluteus leoninus*

André Smoos.

André SMOOS

0032473614750 Mobile
003281441046 Domicile
andre.smoos@skynet.be

Rue de la Chapelle Lessire, 63
B-5020 Malonne (Namur)
Belgique